REPUBLIQUE FRANÇAISE

2e CIRCONSCRIPTION CHATELLERAULT-LOUDUN

Elections Législatives du 30 Novembre 1958

LE SCRUTIN DU 23 NOVEMBRE NOUS A PLACÉS EN TÊTE DE TOUS LES CANDIDATS

aux élections législatives dans l'Arrondissement de Châtellerault-Loudun.

Les résultats des cantons de CHATELLERAULT et de LOUDUN sont particulièrement significatifs.

Dans le canton de CHATELLERAULT (dont M. Bouchet est Conseiller Général)

ABELIN. . . . . 6.100 voix
BOUCHET . . . . 3.773 voix

Le succès définitif de M. ABELIN parait assuré au scrutin du 30 novembre.

Mais tout est mis en œuvre pour tenter de mettre l'homme en échec

— utilisation abusive et d'ailleurs interdite du nom respecté du Général de Gaulle ;

— promesses inconsidérées que le Président du Conseil serait le premier à désavouer s'il les connaissait ;

— attaques personnelles et calomnies ;

— combinaisons et marchandages

Nous disons seulement aux habitants du Châtelleraudais et du Loudunais :
De tout notre cœur de patriote et de poitevin

1° -- Nous travaillerons pour la France et assurerons à la fois **la stabilité du Gouvernement et le contrôle nécessaire du Parlement sur les Administrations Centrales.**

Nous ne cherchons pas à nous servir du Général de Gaulle

NOUS LE SERVONS

2° -- **Nous développerons sans relâche l'activité agricole, industrielle et artisanale de notre Arrondissement. Nous en avons les moyens**

Ne vous laissez pas abuser par les manœuvres partisannes de ceux qui veulent abattre un homme

Votez pour le Châtelleraudais et le Loudunais

EN NOUS APPORTANT MASSIVEMENT VOS SUFFRAGES

Pierre ABELIN **Docteur J. SEVESTRE**

IMP. REUILLON, CHATELLERAULT